



La raison de notre espérance

Nos œuvres bonnes ne sont pas le fondement de notre salut

La sanctification et les œuvres bonnes

« Nous croyons que cette vraie foi, engendrée en l'homme par l'écoute de la Parole de Dieu et par l'opération du Saint-Esprit, le régénère et fait de lui un homme nouveau. Elle le fait vivre d'une vie nouvelle et l'affranchit de la servitude du péché. Par conséquent, cette foi justifiante ne refroidit en aucune manière l'ardeur des hommes à faire le bien et à vivre saintement. Au contraire, sans elle, ils ne feront jamais rien par amour pour Dieu, mais seulement par amour pour eux-mêmes et par crainte d'être condamnés. Il est donc impossible que cette foi sainte soit inactive en l'homme, car nous ne parlons pas d'une foi vaine, mais de celle que l'Écriture appelle la foi qui est agissante par l'amour (Ga 5.6). Cette foi amène l'homme à pratiquer les œuvres que Dieu a commandées dans sa Parole.

Ces œuvres provenant de la bonne racine de la foi sont bonnes et acceptables devant Dieu, puisqu'elles sont toutes sanctifiées par sa grâce. Cependant, elles ne peuvent être portées à notre compte pour nous justifier, car c'est par la foi en Christ que nous sommes justifiés, avant même que nous fassions des œuvres bonnes. Autrement, ces œuvres ne pourraient pas être bonnes, tout comme le fruit d'un arbre ne peut pas être bon à moins que l'arbre lui-même ne soit bon.

Nous faisons donc des œuvres bonnes, mais non pour mériter quoi que ce soit, car que mériterions-nous? C'est nous qui sommes redevables à Dieu pour les œuvres bonnes que nous faisons et non pas Dieu qui est redevable à nous, puisque c'est lui qui opère en nous le vouloir et le faire selon son bon plaisir (Ph 2.13). Rappelons-nous ce qui est écrit : "Quand vous avez fait tout ce qui vous a été ordonné, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles; nous avons fait ce que nous devons faire" (Lc 17.10). Nous ne voulons cependant pas nier que Dieu récompense les œuvres bonnes, mais c'est par sa grâce qu'il couronne ses dons.

Au reste, bien que nous fassions des œuvres bonnes, nous ne fondons pas notre salut sur ces œuvres. Nous ne pouvons faire aucune œuvre qui ne soit pas souillée par notre chair et qui ne mérite pas de punition. Même s'il nous était possible d'arriver à faire une œuvre bonne, le souvenir d'un seul péché suffirait pour que Dieu la rejette. Nous serions alors toujours dans le doute, ballottés à tout vent, sans aucune certitude. Nos pauvres consciences seraient toujours tourmentées si elles ne se reposaient pas sur les mérites de la passion et de la mort de notre Sauveur. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 24

1. Même nos meilleures œuvres sont polluées par le péché
2. Un seul péché suffit à nous condamner

Nous avons déjà vu que Dieu promet de récompenser nos œuvres bonnes. Nous pouvons facilement déformer cette vérité et croire que nous méritons la faveur de Dieu. Notre cœur humain pécheur se montre si orgueilleux par nature qu'il s'imagine facilement que Dieu nous doit quelque chose. Après avoir parlé des récompenses, la Confession de foi des Pays-Bas nous garde dans l'humilité. « *Au reste, bien que nous fassions des œuvres bonnes, nous ne fondons pas notre salut sur ces œuvres* » (art. 24). Oui, nous sommes appelés à fournir tous nos efforts pour grandir dans la sainteté et pratiquer des œuvres bonnes avec la puissance transformatrice de son Esprit, mais le salut demeure par pure grâce.

« C'est par la grâce en effet que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. Car nous sommes son ouvrage, nous avons été créés en Christ-Jésus pour des œuvres bonnes que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions » (Ép 2.8-10).

1. Même nos meilleures œuvres sont polluées par le péché

Pour quelle raison ne pouvons-nous pas fonder notre salut sur nos œuvres bonnes? D'abord parce que nos œuvres sont continuellement souillées par le péché. « *Nous ne pouvons faire aucune œuvre qui ne soit pas souillée par notre chair et qui ne mérite pas de punition* » (art. 24). Les chrétiens ne peuvent pas accomplir d'œuvres qui soient totalement parfaites, avec des motivations entièrement pures. Seul le Seigneur Jésus a pu accomplir cela.

« Nous sommes tous devenus comme un objet impur et tous nos actes de justice sont comme un vêtement pollué; nous sommes tous flétris comme une feuille et nos fautes nous emportent comme le vent » (És 64.5).

Toute justice fondée sur nos propres œuvres est donc exclue. Bien que la transformation s'opère en nous, elle n'est pas encore terminée. Nous succombons tous au péché. Même la meilleure de nos actions demeure très imparfaite et polluée par le péché.

L'apôtre Paul en personne a dit :

« Nous savons en effet que la loi est spirituelle; mais moi, je suis charnel, vendu au péché. Car ce que j'accomplis, je ne le comprends pas. Ce que je veux, je ne le pratique pas, mais ce que je hais, voilà ce que je fais. [...] Car je le sais : ce qui est bon n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans ma chair. Car je suis à même de vouloir, mais non pas d'accomplir le bien. Je ne fais pas le bien que je veux, mais je pratique le mal que je ne veux pas. Si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui l'accomplis, mais le péché qui habite en moi. Je trouve donc cette loi pour moi qui veux faire le bien : le mal est présent à côté de moi. Car je prends plaisir à la loi de Dieu, dans mon for intérieur, mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon intelligence et qui me rend captif de la loi du péché qui est dans mes membres.

Malheureux que je suis! Qui me délivrera de ce corps de mort? Grâce soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur! » (Rm 7.14-15,18-25).

Nous devons reconnaître que même le plus saint des croyants n'a qu'un petit commencement d'obéissance à la loi de Dieu. Sanctification ne signifie pas perfection.

Cependant, le fait que nous ne puissions pas vivre une vie parfaite sur cette terre ne signifie pas que nous devrions nous contenter d'une vie chrétienne médiocre. Nous sommes appelés à grandir dans la sainteté et à rayonner de plus en plus de la gloire de Dieu par une vie d'obéissance qui plaît au Seigneur.

« De même que celui qui vous a appelés est saint, vous aussi devenez saints dans toute votre conduite, puisqu'il est écrit : Vous serez saints, car je suis saint » (1 Pi 1.15-16).

« À cause de cela même, faites tous vos efforts pour joindre à votre foi la vertu, à la vertu la connaissance, à la connaissance la maîtrise de soi, à la maîtrise de soi la persévérance, à la persévérance la piété, à la piété la fraternité, à la fraternité l'amour. En effet, si ces choses existent en vous et s'y multiplient, elles ne vous laisseront pas sans activité ni sans fruit pour la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ » (2 Pi 1.5-8).

Jésus-Christ a accompli une œuvre si magnifique pour nous (la justification). Par son Saint-Esprit, il est en train d'accomplir une grande œuvre en nous (la sanctification). Nous avons reçu la responsabilité de répondre avec reconnaissance à son œuvre en portant du bon fruit en abondance dans notre vie.

Si les gens qui nous regardent ne peuvent pas voir en nous une vie transformée, si nous restons aussi idolâtres, adultères, menteurs, voleurs que les autres autour de nous, nous ne pouvons pas prétendre être nés de nouveau. Si les gens autour de nous ne peuvent pas voir le fruit de l'Esprit se développer en nous, alors nous ne pouvons pas prétendre être animés de la vie nouvelle. Ce fruit est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bienveillance, la fidélité, la douceur, la maîtrise de soi. Si nous ne manifestons aucun signe de sanctification, c'est l'indication que nous ne sommes pas justifiés non plus, car la justification est reçue par la foi seule, sans les œuvres, mais la foi ne vient jamais sans les œuvres. La justification s'accompagne toujours de la sanctification.

2. Un seul péché suffit à nous condamner

Cependant, même si nous pouvions accomplir de bonnes œuvres entièrement pures, cela ne réglerait pas le problème. Une seule transgression des commandements de Dieu suffit à nous rendre coupables devant lui. « Même s'il nous était possible d'arriver à faire une œuvre bonne, le souvenir d'un seul péché suffirait pour que Dieu la rejette » (art. 24). Jacques nous dit que « quiconque observe toute la loi, mais pèche contre un seul commandement devient coupable envers tous » (Jc 2.10). Le premier péché commis par Adam a suffi à le condamner, lui et toute sa descendance. « Par une seule faute, la condamnation s'étend à tous les hommes »

(Rm 5.18). Même si nous pouvions accomplir de nombreuses œuvres parfaitement bonnes, nous ne pourrions toujours pas fonder notre salut sur ces œuvres bonnes, car un seul péché vient tout gâcher.

Nous dépendons entièrement des seuls mérites de notre Sauveur. Voilà le fondement de notre salut! Même lorsque nous parlons de notre sanctification, nous devons sans cesse revenir à notre justification. Autrement, si nous voulions fonder notre salut sur nos œuvres bonnes, une grande insécurité remplirait nos cœurs. Nous ne pourrions jamais savoir si Dieu nous accepte. Comment savoir si nous en avons fait assez?

*« Nous serions alors toujours dans le doute, ballottés à tout vent, sans aucune certitude. Nos pauvres consciences seraient toujours tourmentées si elles ne se reposaient pas sur les mérites de la passion et de la mort de notre Sauveur »
(art. 24).*

Celui qui compte sur ses bonnes actions pour gagner la faveur de Dieu ne peut jamais posséder d'assurance devant Dieu ni goûter la joie du salut. Sa conscience demeurera toujours troublée, sans cesse remplie de doutes et d'incertitudes. Si nous ne nous reposons pas sur les seuls mérites de la passion et de la mort de notre Sauveur, un profond sentiment d'indignité ne cessera jamais de nous hanter.

L'ironie dans tout cela, c'est qu'une telle conscience troublée nous empêche de réaliser des œuvres bonnes, qui sont les fruits de la foi. Notre attention se porte alors sur nous-mêmes et non pas sur le désir de rendre gloire à Dieu. Nous cherchons à mériter une récompense de Dieu et non pas à vivre dans la reconnaissance pour son salut. Une conscience tourmentée esclave de la peur peut difficilement produire des œuvres bonnes.

Pour pouvoir survivre, les gens rongés par la culpabilité ont le choix suivant : Ou bien ils chercheront un conseiller, un prêtre ou un psychiatre qui leur diront qu'ils se comportent bien et qui leur donneront quelque chose à faire pour occuper leur pensée à autre chose. Ou bien ils deviendront des propres justes, comme les pharisiens qui pensaient mener une vie irréprochable et qui s'imaginaient à tort que Dieu en était satisfait. Cette façon de penser ne produit pas de véritables œuvres bonnes, mais seulement des œuvres qui déplaisent à Dieu et qui s'ajoutent à leur condamnation.

Jésus, le Fils de Dieu, est venu nous libérer d'une telle conscience afin de nous donner du repos et un apaisement profond.

« Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. Prenez mon joug sur vous et recevez mes instructions, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez du repos pour vos âmes. Car mon joug est aisé et mon fardeau léger » (Mt 11.28-30).

Par la foi, nous sommes déjà justifiés par les mérites de Jésus-Christ. Dieu nous a déclarés parfaitement justes, tout comme Jésus est parfaitement juste. Nos consciences sont alors libérées de la peur et de la terreur.

« Voici, je pose en Sion une pierre angulaire, choisie, précieuse, et celui qui croit en elle ne sera pas confondu » (1 Pi 2.6).

« Car en croyant du cœur, on parvient à la justice, et en confessant de la bouche, on parvient au salut, selon ce que dit l'Écriture : Quiconque croit en lui ne sera pas confus » (Rm 10.10-11).

Nous pouvons alors nous adonner librement à des œuvres bonnes à la gloire de Dieu, car ces œuvres découlent de la nouvelle nature que Dieu nous a donnée. Ces œuvres sont sanctifiées par la justice parfaite de Jésus-Christ lui-même. Nous n'avons pas à craindre la colère de Dieu. Il est satisfait de ces œuvres produites en nous par sa grâce et sanctifiées par la justice de son Fils. Il prend plaisir à nous voir rechercher sa volonté et à voir le fruit de l'Esprit se développer dans nos vies.

Accomplissons donc des œuvres bonnes! Quel autre choix peuvent avoir des personnes justifiées, sinon de vivre une vie de reconnaissance envers ce Dieu plein de grâce qui nous a libérés de la culpabilité et de la puissance du péché.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.